

Nos ateliers pratiques



Suivez notre prochain atelier sur

Le Règlement intérieur

- Vous avez besoin d'adapter votre règlement intérieur au cadre légal ?
- De l'utiliser pour réguler les relations entre salariés ?
- Besoin d'un accompagnement pour l' (re)écrire ?

Toutes les entreprises employant au moins 20 salariés doivent avoir élaboré un règlement intérieur. Mais au-delà de la seule réponse à cette obligation, rédiger et surtout faire évoluer les mesures de ce règlement permet tout à la fois de rappeler à l'attention des salariés les règles d'hygiène et de sécurité que d'aménager des principes de travail en commun.

Cet atelier **vous propose de revoir (ou de rédiger) votre règlement intérieur** pour l'adapter à l'évolution du cadre légal ainsi qu'à vos besoins de réguler les relations entre salariés.

Rejoignez-nous

Mercredi 28 mars (Lyon) > [s'inscrire](#)

OU

Vendredi 20 avril (Clermont-Ferrand) > [s'inscrire](#)

pour rencontrer notre expert, poser vos questions tranquillement et obtenir toutes les réponses adaptées à votre situation particulière.

Au programme :

Une journée pour :

- Rappeler des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles
- Rappeler le processus d'adoption du règlement intérieur et les préconisations pratiques
- Analyser les règlements intérieurs de chaque structure et identifier les zones d'évolution nécessaires
- Rédiger en commun un projet de règlement intérieur type, transposable ensuite aux réalités de chaque structure

et un suivi à distance : bénéficier d'un suivi jusqu'à la finalisation de votre règlement intérieur

> L'atelier est ouvert à tous avec **inscription obligatoire**

Horaires : 9h-17h

Tarifs ⇒ 200 euros par atelier et par personne (repas non compris)
8 participants maximum par session

Cette formule est déclinable en prestation individuelle : [contactez-nous](#)



Un Atelier pratique ?

L'Uriopss ARA vous propose une nouvelle formule :

- ✓ **une journée** pour travailler en groupe sur une thématique avec un objectif précis. Le matin, nous rappelons les bases, le contexte, les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles. L'après-midi, chaque membre sous la supervision de l'animateur travaille à partir de sa situation pour avancer et rédiger son propre outil.
- ✓ **un suivi** à distance jusqu'à la mise en place/ finalisation de votre outil.

Votre contact

**Uriopss
Auvergne-Rhône-Alpes**

Marie-Pierre Quiblier
04 72 84 78 64
accompagnement@uriopss-ara.fr